

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 640

présenté par  
M. Vercamer et M. Richard

**ARTICLE 10**

I. – À l’alinéa 4, après le mot :

« indirecte »,

insérer les mots :

« de biens meubles ou ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« impôts »,

insérer les mots :

« et, s’agissant de la location directe ou indirecte de locaux d’habitation meublés ».

III. – En conséquence, supprimer les alinéas 5 et 6.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Compte tenu de la nature des activités visées par les dispositions de cet article, et afin de ne pas introduire d’obligations manifestement excessives au regard de celles-ci, il est proposé de relever le seuil d’affiliation au RSI.